

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION du 1^{er} septembre 2026 à 19h00

Présents : MM. CAPY Pierre-Marie, LEYRAT Franck, ACCOU Maxime, DEBRET Guillaume, MEYRIGNAC Roland.
Mmes COURTOIS Audrey, JEGO Stéphanie, MIGNON Marielle, SENECHAL Dominique, WENZ Delphine.

Absent, excusé avec pouvoir :

M. FUENTES David donne procuration à M. CAPY Pierre-Marie

Secrétaire de séance : Mme JEGO Stéphanie

Adoption à l'unanimité du procès-verbal de la séance précédente du 23 juin 2026.

Délibérations :

- 2026-14M2 : Délégations au Maire par le conseil municipal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de procéder à la modification de la délibération 2026-14M adoptée le 23 juin 2026 dans laquelle doivent être précisés les limites et les seuils attribués dans les délégations accordées au Maire par le conseil municipal.

Le conseil municipal décide par conséquent à l'unanimité et pour la durée du présent mandat, de fixer des seuils pour chaque délégation.

- 2026-36 Utilisation du Service public de l'emploi temporaire du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de la Corrèze

Monsieur le Maire rappelle que pour pallier les absences momentanées de personnels des collectivités territoriales, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze, dispose d'un Service Public de l'Emploi Temporaire.

La possibilité de bénéficier, en cas de besoin, de l'intervention de ce service pour la mise à disposition de personnel est subordonnée à la signature d'une convention générale d'affectation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- approuve les termes de la convention générale d'affectation avec le Centre Départemental de Gestion de la Corrèze pour bénéficier de l'intervention d'un agent contractuel du Service Public de l'Emploi Temporaire,
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et les avenants à cette convention et à faire appel à ce service en tant que de besoin.

- 2026-37 : Aide financière commune du Porge

Monsieur le Maire rappelle que, suite aux différents incendies ayant touché le territoire néo aquitain au mois de juillet dernier, la commune de Saint-Salvador a souhaité soutenir financièrement une collectivité sinistrée en réponse à une sollicitation de l'association des Maires de France.

Après consultation des conseillers municipaux, Monsieur le Maire a procédé au versement d'une aide financière de 1 000 euros auprès de la commune du Porge (33680), afin de soutenir la population sinistrée.

Au regard de l'urgence et conformément à une note de service en date du 16 janvier 2015, le comptable public a pu procéder rapidement au versement de cette aide sous réserve d'une régularisation de la situation, par la collectivité aidante, par le biais d'une délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le versement d'une aide financière de 1 000 euros à la commune du Porge.

- 2026-38 : Répartition des frais d'accueil lors de la visite de la délégation Sénégalaise dans le cadre du projet MERETO

Dans le cadre de la convention de partenariat regroupant les communes de Saint-Clément, Pierrefitte, Chamboulive, Beaumont, Chanteix, Lagraulière et Saint-Salvador autour du projet Mereto (Sénégal) et suite à la visite des Elus sénégalais au mois de juillet dernier, il convient de répartir les frais d'accueil entre les différentes communes précitées, au prorata du nombre d'habitants.

La commune de Saint-Clément, chef de file sur ce projet, prenant à sa charge 40% du montant total des frais engagés (1669,50 € TTC), le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité.

- approuve la répartition des frais entre les différentes communes participantes,
- approuve la prise en charge de la commune de Saint-Salvador auprès de la commune de Saint-Clément pour un montant de 95,38 €,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents et de prendre toutes décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Rapport annuel du SIAEP Puy la Forêt : Prix et qualité du service public - eau potable

Après avoir pris connaissance du rapport annuel, plusieurs questions vont être soumises au Syndicat, notamment concernant les abords des captages.

Convention de participation financière avec la FDEE19 (travaux de remplacement des horloges d'éclairage public)

La FDEE19 propose le changement de deux horloges existantes contre des horloges programmables.

Après déduction de la participation de la Fédération et des subventions, le coût pour la commune s'élèverait à 74,76 €.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

Projet de Convention avec Corrèze Ingénierie

Afin de pouvoir procéder à la réhabilitation de bâtiments communaux et de mobiliser le maximum de financements dans le cadre du projet Paucard (ancienne agence postale et local des chasseurs) et de la réhabilitation de l'appartement, Corrèze Ingénierie propose la signature d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage d'un montant de 9 000,00 €.

Ce document est nécessaire pour solliciter une subvention.

Accord du conseil municipal moins trois abstentions (Franck Leyrat, Maxime Accou, Guillaume Debret).

Modification des tarifs de location et de caution de la salle polyvalente

A Compter du 1^{er} janvier 2027, la commune souhaite réviser les tarifs de location et de caution de la salle polyvalente.

Personnes habitant la commune :

- | | |
|------------------------------|----------|
| - Location salle seule : | 150,00 € |
| - Location salle + cuisine : | 200,00 € |

Personnes hors commune :

- | | |
|------------------------------|----------|
| - Location salle seule : | 300,00 € |
| - Location salle + cuisine : | 400,00 € |

Caution location salle polyvalente avec ou sans cuisine : 1 000,00 €

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

Étang du Pré Chaton

En raison d'une fuite cet été, quelques travaux ont dû être effectués en urgence, ce qui a permis de stabiliser le niveau de l'eau.

Des travaux définitifs devront être réalisés lors de l'à sec du plan d'eau.

Questions diverses :

- **Equipements service technique** : Panne de l'épareuse. Des devis ont été effectués auprès de deux prestataires pour l'achat d'un nouveau matériel.
- **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** :
Le plan communal de sauvegarde arrêté en février 2025, destiné à définir l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard d'événements affectant directement la commune ou dans le cadre d'une opération de secours de grande ampleur doit être mis à jour (nouvelle mandature).
- **Arbres site du Pré Châton** : Nécessité d'entretien des arbres précédemment plantés sur l'ancien stade et proposition de plantation d'arbres supplémentaires. Cette question sera abordée lors de la prochaine réunion de la commission tourisme.
- **Impasse du Bois Lamachou** : Réfection de la chaussée à prévoir en urgence (dégradation importante lors de l'orage du 27 août 2026).
- **Entretien de la Rue de la Couturière** : Deux arbres restent à élaguer.
- **Ateliers municipaux** : la question d'une possible extension du local a de nouveau été abordée.
- **Sépulture Tatiko WERULHACHVILY** : Effacement des inscriptions peintes sur le monument funéraire. Prévoir un rechampissage de cette peinture abîmée.

- Impasse du Laurel : Priorité à droite à matérialiser par un panneau de signalisation à implanter sur la route du Breuil.

Agenda :

Vendredi 4 septembre 2026 : participation à l'assemblée générale du Syndicat des Étangs.

Mardi 8 septembre 2026 à 18 h 30 : inauguration d'un sentier de découverte élaboré par l'école de Chamboulive.

Vendredi 18 septembre 2026 : randonnée 4x4.

Samedi 19 septembre à 19 h 15 au Musée Paucard : soirée autour des œuvres d'Antoine Paucard dans le cadre des journées du patrimoine.

Mardi 22 septembre 2026 : point en visioconférence sur l'appartement légué à la commune avec les parties concernées et le notaire en charge du dossier.

Mardi 13 octobre 2026 à 18 h 30 : réunion de la Commission Tourisme.

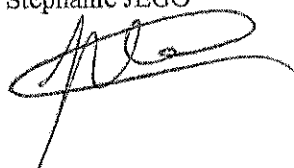
Samedi 7 novembre 2026 : pêche de l'étang avec l'intervention de la pisciculture Mazerm.

Dimanche 8 novembre 2026 - Mai républicain. : projet de plantation d'un arbre devant l'Église pour remplacer l'arbre mort tombé cet été.

Dimanche 18 avril 2027 et dimanche 2 mai 2027 : Élection présidentielle.

Mme la Secrétaire de séance,

Stéphanie JEGO



M. le Maire,

Pierre-Marie CAPY

